



Bruxelles, le 21 mars 2016

7328/16

DIPL 12

NOTE

du:	Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au:	Représentations permanentes
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la Principauté de Liechtenstein auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Madame l'Ambassadeur Sabine MONAUNI en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Kurt Jäger

Par lettre parvenue le 11 février 2016, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la Principauté de Liechtenstein auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Madame l'Ambassadeur Sabine MONAUNI comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Kurt Jäger.

La Commission a donné son accord à la désignation de Madame Sabine MONAUNI comme Chef de la Mission de la Principauté de Liechtenstein auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Madame Sabine MONAUNI en qualité de Chef de la Mission de la Principauté de Liechtenstein auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 1586/16 en date du 17 février 2016, a été acquis à la date du 18 mars 2016. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil Européen et au Président de la Commission.